

SEPTEMBRE 2014 - N°31

info

Parcillonne

LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE PARCAY-MESLAY

vie municipale

Les travaux de la commune

événements

Le bal du 14 juillet

agenda

L'anniversaire
de la Bibliothèque



dossier

Parcay-Meslay fait sa rentrée
avec les rythmes scolaires



La crèche de Parcay-Meslay vainqueur des Carrés d'art 2014

www.parcay-meslay.fr

vie municipale

Quatre mois que j'ai pris la route...

Communication p.3

Urbanisme p.6

Le budget 2014 p.6

dossier

Parçay-Meslay fait sa rentrée avec les nouveaux rythmes scolaires

p.4-5

événements

L'été au Centre de loisirs p.7

Ouverture de l'aire de jeux p.7

Présentation des jeunes réservistes p.8

agenda

L'anniversaire de la bibliothèque p.8

Bulletin gratuit.
Parution : Septembre 2014

Directeur de la publication :
Bruno FENET
Rédaction : Aurore MALLET, Mairie de Parçay-Meslay
Photographies : Mairie de Parçay-Meslay, RIAGE, BA 705

Conception : Projectil
Tél. : 02 47 20 40 00
a.projectil@wanadoo.fr

La Municipalité de Parçay-Meslay remercie tout particulièrement les annonceurs qui ont permis la réalisation de ce bulletin municipal. Toutes erreurs ou omissions seraient involontaires et ne sauraient engager notre responsabilité. Vente interdite. Tous droits d'utilisation ou de reproduction de la maquette de ce bulletin restent la propriété du concepteur.



Chères Parcillonnes,
chers Parcillons.

Cela fait maintenant près de six mois que la nouvelle équipe municipale est en place. Chacun a trouvé ses marques au sein des différentes responsabilités qui lui ont été confiées, maire, adjoints, conseillers municipaux...

Les réunions ont été nombreuses, que ce soit au travers des commissions communales, en tant que délégués auprès des nombreux syndicats intercommunaux, à Tour(s)Plus, au bureau des maires, dans les différentes commissions intercommunales ou lors des conseils municipaux ou d'agglomération.

Déjà de nombreuses avancées :

- La Poste est désormais ouverte tous les jours de 9h à 12h, en attendant de pallier dans les prochaines années à une fermeture, par l'ouverture d'une agence postale communale.
- A l'initiative de la municipalité, qui a rassemblé un premier groupe de parcillons motivés et désireux de retrouver une commune vivante et animée, les "Fêtes parcillonnes" ont vu le jour.
- Lors de cette rentrée des classes, comme promis, les rythmes scolaires ont été mis en place associés aux "nouvelles activités périscolaires", l'aide aux devoirs est créée...
- Les travaux sont terminés et l'aire de jeux des enfants est ouverte depuis le 4 juillet dernier.
- Attendu depuis longtemps le revêtement de sol du gymnase est mis en place.
- Les travaux de la rue du Calvaire ont repris ainsi que ceux attendus pour la réouverture de la rue de la Doucinière.

Deux gros dossiers nous attendent en cette rentrée, l'urbanisme avec l'annulation du Plan Local d'Urbanisme et le retour au Plan d'Occupation des Sols ainsi que la création de la Zone d'Aménagement Concertée et nos zones d'activités non encore reprises par Tour(s)Plus ! La négociation avec notre partenaire devant se mener après notre adhésion alors qu'elle aurait dû se conclure, bien sûr, auparavant !

Bonne rentrée à tous et soyez assurés, chers Parcillons, de notre dévouement.

Le maire

Bruno FENET

Rien à vous
Bruno FENET



Communication

Au travers de ce numéro 31 de l'info Parcillonne vous découvrez un nouveau visuel de communication, mais, surtout la volonté pour vos élus de communiquer autrement.



Les événements passés sont enrichissants, ceux en cours sont plus informatifs, ceux à venir sont plus dans l'échange et la possibilité de dialogue. C'est ce que nous souhaitons instaurer.

Par le biais de l'Info Parcillonne, devenez acteur de la commune ! Pour cela, n'hésitez pas à prendre contact avec nous et posez-nous vos questions, vous avez à votre disposition plusieurs moyens d'expression :

- le courrier adressé à l' élu en charge d'un domaine d'activité
- le site de la commune

www.parcay-meslay.fr

- le mail

mairie@parcay-meslay.com

Pour compléter ce renouveau



Pour la fin de l'année nous passerons de l'ère du blason à celle du LOGO, l'agence "Com'il se doit" travaille à la modernisation de

l'image de notre village sans dénaturer notre identité.

A toutes et à tous, je vous souhaite une bonne lecture au travers de votre nouvelle lettre d'information.

► **Brigitte ANDRYCHOWSKI**

Adjointe communication et événementiels

N'hésitez pas à prendre contact avec nous et posez-nous vos questions !

Quatre mois que j'ai pris la route...

Depuis notre élection et la prise en compte de la voirie communale et des bâtiments, les tâches n'ont pas manqué. La rue du Calvaire, chantier de loin le plus important depuis 2012, voit sa première tranche achevée. La seconde partie se profile pour la fin 2014, en fonction de l'avancée des négociations équilibrées et transparentes avec les riverains et les usagers, à la place des arrangements entre amis d'autrefois.

La reconstruction du mur de soutènement de la rue de la Doucinière va enfin être réalisée d'ici la fin de l'année.

Dans le domaine des bâtiments, la rénovation du sol du gymnase est en cours d'achèvement, pour une disponibilité dès septembre d'un local flambant neuf puisque nous avons profité de l'immobilisation de cette installation pour rafraîchir les peintures et régler les derniers problèmes de fuites de toiture.

Bien entendu, parallèlement à ces gros chantiers, nos services techniques ont réagi à chaque demande d'administré comme à chaque besoin de notre collectivité. Ainsi des fossés ont été creusés

dans l'urgence, une rampe d'accès provisoire a été réalisée allée des charmes pour ne pas freiner de nouveaux arrivants dans leur installation, des travaux d'amélioration ont été mis en œuvre sur vos trottoirs, dans vos rues ou encore sur vos réseaux. Un lot quotidien tellement

courant que nous finirions vous et moi par en oublier l'importance.

Dans toutes nos actions le travail d'équipe a primé et nous en félicitons les acteurs.

► **Roland LESSMEISTER**

Adjoint infrastructures et bâtiments



Le gymnase repeint n'attend plus que son sol !

Parçay-Meslay fait sa rentrée avec les nouveaux rythmes scolaires



➤ Nouvelles activités périscolaires (NAP)

La commune met en place la réforme des nouveaux rythmes scolaires à partir de la rentrée 2014. Dans ce cadre, les élèves des écoles maternelle et élémentaire auront des Nouvelles Activités Périscolaires les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

- Horaires école maternelle :

	7h30	8h30	9h30	10h30	11h30	12h30	13h30	14h30	15h30	16h30	17h30	18h30	
Lundi	Garderie	Temps scolaire				Pause méridienne	NAP	Temps scolaire			Garderie		
Mardi	Garderie	Temps scolaire				Pause méridienne	NAP APC	Temps scolaire			Garderie		
Mercredi	Garderie	Temps scolaire				G	Centre de Loisirs (avec service de restauration)						
Jeudi	Garderie	Temps scolaire				Pause méridienne	NAP APC	Temps scolaire			Garderie		
Vendredi	Garderie	Temps scolaire				Pause méridienne	NAP	Temps scolaire			Garderie		

*APC : Activités Pédagogiques Complémentaires - G =garderie - accueil périscolaire

Les APC assurés par les enseignants concernent uniquement les Grandes Sections (par groupe de 5 enfants) et sont répartis sur 24 semaines du 29/09 au 24/04.

Les NAP concerneront les Grandes

Sections et à partir de février les Moyennes Sections.

Les animateurs prendront en charge les enfants de leur groupe afin de les conduire dans les ateliers et les raccompagneront ensuite dans leur classe une

fois les ateliers terminés. Les salles utilisées seront la salle de motricité, la bibliothèque, la salle de garderie... toutes au sein de l'école.

- Horaires école élémentaire :

	7h30	8h30	9h30	10h30	11h30	12h30	13h30	14h30	15h30	16h30	17h30	18h30
Lundi	Garderie	Temps scolaire				Pause méridienne	Temps scolaire			NAP	Etude	Garderie
Mardi	Garderie	Temps scolaire				Pause méridienne	Temps scolaire			NAP APC	Etude	Garderie
Mercredi	Garderie	Temps scolaire				G	Centre de Loisirs (avec service de restauration)					
Jeudi	Garderie	Temps scolaire				Pause méridienne	Temps scolaire			NAP APC	Etude	Garderie
Vendredi	Garderie	Temps scolaire				Pause méridienne	Temps scolaire			NAP	Garderie	

*APC : Activités Pédagogiques Complémentaires - G =garderie - accueil périscolaire

Les APC assurés par les enseignants concernent toutes les classes et commenceront en semaine 40 (octobre) pour se terminer en semaine 23 (mai) par groupe de 6 enfants maximum.

Nous avons privilégié au maximum une salle de référence pour un même groupe. Les animateurs seront chargés de raccompagner les enfants après les activités sous le préau (16h30).

L'ensemble des lieux d'intervention se situe dans un espace restreint facilitant les déplacements des enfants : locaux mis à disposition par les écoles, le gymnase, le dojo, les salles du centre de loisirs, la Commanderie et la salle des fêtes.

Les nouvelles activités périscolaires seront gratuites pour les familles mais financées par la commune. A la fin de chaque cycle de NAP, un questionnaire sera remis aux intervenants, aux partenaires, aux parents, aux élèves et aux enseignants permettant d'évaluer et d'améliorer ce nouveau dispositif.



après la classe, de 16h30 à 17h30. Les enfants préalablement inscrits seront dirigés par les enseignants vers les salles réservées à l'aide aux devoirs.

› Conseil municipal des jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes dont l'objectif est de Développer l'apprentissage de la vie collective et de la citoyenneté est en cours d'élaboration et sera mis en œuvre d'ici la fin de l'année.

› Projet éducatif territorial (PEDT)

Dans sa volonté d'avoir une démarche globale de qualité, la municipalité a mis en place un Projet Éducatif Territorial (PEDT), valable 3 ans à compter de la rentrée 2014. Un comité de pilotage, composé d'enseignants, de représentants de parents d'élèves, du directeur du CLSH, d'élus et

de représentants d'associations, a été créé et va permettre une concertation régulière entre les acteurs éducatifs et assurera la complémentarité des temps de vie des enfants.

Notre projet éducatif territorial s'articule autour de 3 grands objectifs éducatifs partagés par l'ensemble des acteurs intervenant sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire :

- Assurer la continuité éducative et la réussite scolaire pour tous
- Renforcer l'offre éducative auprès des enfants pour leur développement et leur épanouissement
- Développer l'apprentissage de la vie collective et de la citoyenneté

Toutes les informations nécessaires aux familles sont accessibles sur le site internet de la mairie **www.parcay-meslay.fr** rubrique jeunesse > établissements scolaires

› **Flore MASSICARD**
Adjointe Enfance-Jeunesse-Ainés

› L'aide aux devoirs après la classe

La municipalité a tenu à répondre rapidement à la demande des parents. L'aide aux devoirs s'adresse aux élèves d'élémentaire et, est destinée à accompagner l'enfant sur une partie de son travail personnel. Cet accompagnement est réalisé par des enseignants de l'école élémentaire. Le tarif est de 2.35€ de l'heure (garderie comprise). Ce service sera ouvert toute l'année les lundis, mardis et jeudis



Numéros utiles :

Ecole primaire : 02 47 29 10 70

Ecole maternelle : 02 47 29 18 99

Urbanisme

Ce début de mandat aura été marqué par une bonne et une mauvaise nouvelle : la reprise de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de la Logerie et l'annulation du PLU.

C'est le bureau d'étude SP2000 qui a été retenu pour reprendre le dossier de la ZAC de la Logerie. Il s'agit dans un premier temps de nous conforter dans la faisabilité de l'opération puis de choisir un promoteur qui réalisera le projet. Dans le même temps nous réfléchissons activement à la mise en place du rond-point d'entrée de bourg,

projet étroitement lié à la ZAC, ainsi qu'à l'agrandissement de nos structures sportives. Mais nous aurons l'occasion d'en reparler d'ici la fin de l'année.

Les plaignants qui ont attaqué juridiquement la commune pour son Plan Local d'Urbanisme approuvé en novembre 2012 ont eu gain de cause. Notre document d'urbanisme a été annulé au bout de 18 mois, principalement à cause d'une délibération non conforme prise en ... 2005. Les quelques parcelles devenues inconstructibles à la demande des services de

l'État sont lourdes de conséquences pour notre commune. Elles ont poussé leurs propriétaires à exercer leur droit de recours et, de fait, conduit à annuler le PLU. Le coût pour la commune est de 100 000 € (frais de justice compris) sans parler de la remise en cause de nombreux projets de constructions. La facture est lourde. Après avis, nous ne ferons pas appel de cette décision et dans quelques mois nous remettrons l'ouvrage sur le métier, vraisemblablement début 2015.

» **Nicolas STERLIN**

Adjoint à l'urbanisme, environnement et associations

Le budget 2014

Le 17 avril 2014, le Conseil Municipal a adopté le budget 2014 tel qu'il avait été préparé par la précédente équipe municipale.

Nous avons lors du Conseil Municipal du 4 juillet 2014 apporté quelques modifications, suite à des recettes non attendues (subventions du SIEIL et de l'Agence de

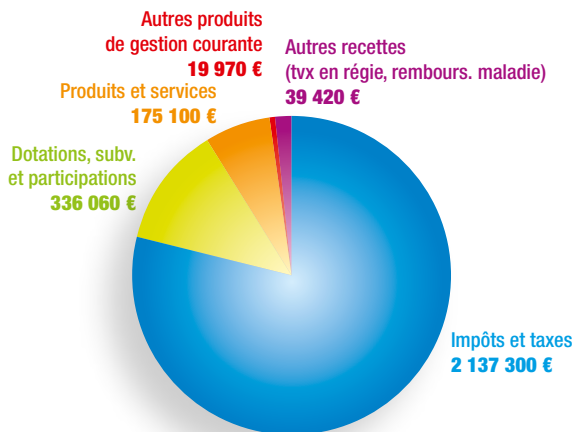
l'Eau), ce qui permet quelques travaux complémentaires.

» **Christine FONTENEAU**

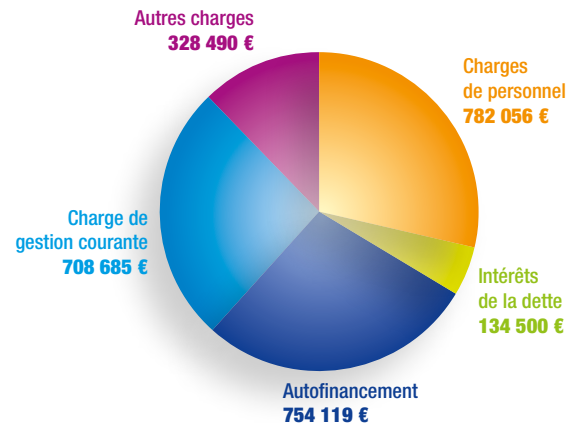
Adjointe aux finances

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 2 707 850.00 €

Recettes de Fonctionnement

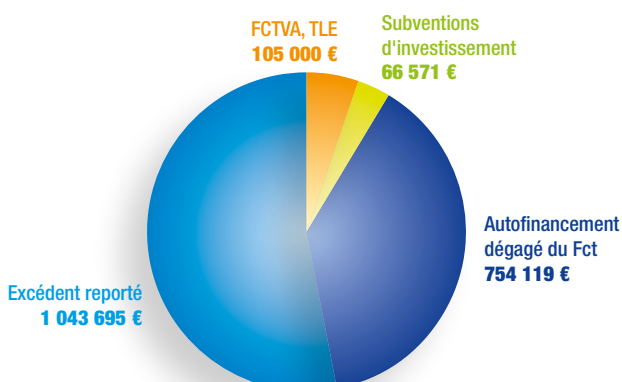


Dépenses de Fonctionnement

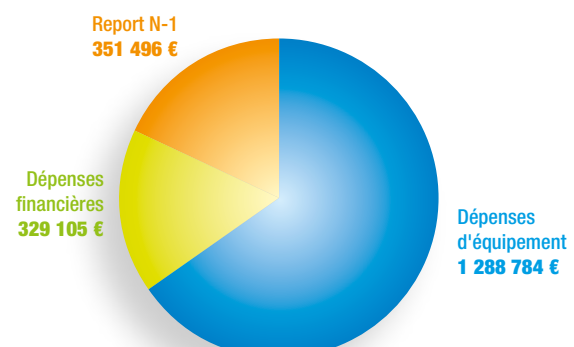


Et en investissement à la somme de 1 969 385.00 €

Recettes d'investissement



Dépenses d'investissement



En bref...

Depart en retraite !

A la veille des vacances scolaires, un vin d'honneur a été servi à la mairie pour marquer le départ en retraite de deux agents communaux.

Marie-Claire COMMON a servi la commune de Parçay-Meslay pendant 33 ans. Elle est arrivée le 1^{er} avril 1981 en tant qu'agent d'entretien dans les bâtiments communaux et scolaires, poste qu'elle a occupé jusqu'à aujourd'hui.

Huguette LETIESSE est arrivée en décembre 2000, en tant qu'agent d'entretien dans les bâtiments communaux et scolaires. Elle a aussi occupé des postes auprès des enfants, notamment en maternelle (ATSEM, garderie et restaurant scolaire).



Un départ en retraite bien mérité !

Partageons nos espaces avec civisme !

A chaque saison la taille des haies fait débat entre le choix d'une nature libre et sauvage et celui du respect des espaces d'autrui. A chaque rencontre, nombre d'entre vous m'interpelle sur la gêne occasionnée par la haie du voisin ou du riverain sur une piste cyclable ou sur un trottoir. Je passe sur ce mécontentement qui nous demande d'agir par tous les moyens ! Vertueux, d'autres me font remarquer nos obligations en matière d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, les femmes enceintes ou encore les parents avec une poussette.

Alors parlons-en...

Nos trottoirs sont avant tout réservés aux piétons. Que ces trottoirs soient ou non accessibles au regard de la loi, ils doivent être dégagés. *"La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres"*. Je fais appel au sens civique de chacun d'entre vous pour entretenir et tailler vos haies le long des voies qui bordent vos propriétés. Il ne s'agit pas d'un changement d'usage mais c'est au propriétaire qu'il appartient d'assurer cette obligation et pas à la collectivité. **Nous comptons sur vous !**

60% de la piste cyclable disparaissent sous la végétation... Qu'auriez-vous dit si la collectivité avait construit une piste cyclable de 50 cm ?



L'été au centre de loisirs

Durant l'été, les enfants du centre de loisirs ont bénéficié d'un programme riche. Durant le mois de juillet, le thème était le Moyen Age. De nombreux bricolages comme la fabrication de boucliers ou de châteaux en bois ont été réalisés, ainsi que des épées en mousse, de l'initiation à la calligraphie, à l'héraldisme (art et signification des blasons) ou encore de l'initiation au jeu de rôle. Nous avons également fait de nombreuses sorties qui viennent compléter le programme et permettent de découvrir de nouveaux intervenants avec des compétences particulières ainsi que des lieux intéressants, ainsi nous nous sommes rendus au Château de Gizeux, au Festival Ludique du Véron ou encore à Suèvres pour découvrir un campement médiéval. Le mois d'août a été bien chargé avec une thématique sur les jeux de foires, de fêtes traditionnelles et jeux régionaux. Les enfants ont réalisé de nombreux jeux qui complètent notre stock connu de tous. Une fête de

fin de centre a réuni beaucoup d'enfants de Parçay-Meslay pour profiter de toutes les réalisations du mois.

Les enfants avaient la possibilité de partir, avec pas moins de 4 camps différents durant l'été. Ces camps permettent aux enfants de gagner en autonomie, en les faisant participer aux différentes tâches régissant la vie en collectivité (choix des menus, préparation des repas, vaisselle...), de faire l'expérience de la vie sous tente pendant quelques jours et enfin découvrir de nouvelles activités faites par des animateurs spécifiques.

Comme par le passé, nous avons organisé 2 soirées avec les familles afin d'échanger de manière conviviale sur la saison estivale, montrer les activités réalisées et passer un agréable moment autour d'un verre.

➤ **FX PERSEGUERS**
Directeur CLSH



Des jeunes parcillons férus de Moyen-Age

Ouverture de l'aire de jeux

Le 4 juillet dernier c'est Superman, un pirate, la fée Clochette, un clown et une princesse qui ont accompagné Monsieur le Maire pour la cérémonie d'inauguration de l'aire de jeux.

Le projet a commencé il y a une dizaine d'années par l'achat du terrain qui s'est poursuivi par la réalisation du terrain de boules. Lolita Natter et Christine Taunay, toutes deux conseillères municipales du précédent mandat, ont travaillé longuement à la réalisation de cette aire de jeux

comprenant un espace pour les 2 à 6 ans avec quatre jeux différents et un espace pour les plus grands au centre duquel est édifée une structure danoise pour grimper, glisser ou se reposer en l'air. Sans oublier le parcours santé pour les enfants.

La réalisation de cette aire de jeux a aussi été grandement possible grâce au travail des services techniques municipaux qui ont réalisé les implantations et les aménagements paysagers.

Des enfants impatients de pouvoir en profiter !



Présentation au drapeau des jeunes réservistes

Le jeudi 24 juillet 2014 à 10h00, une promotion de jeunes réservistes sans passé militaire a été présentée au Drapeau et à l'institution militaire. En signe d'ouverture



Crédit Photos : BA 705

et pour renforcer le lien Armées-Nation, cette cérémonie s'est déroulée exceptionnellement à Parçay-Meslay, sur la place de l'Eglise en présence du Colonel Duvivier, Commandant de la base aérienne 705. C'est la seconde fois que cette cérémonie publique se déroule à Parçay-Meslay (la première ayant eu lieu en 2012). La municipalité très honorée de recevoir cette cérémonie a offert le verre de l'amitié aux jeunes réservistes et à leurs familles à l'issue de la cérémonie. Monsieur le Maire a profité de ce moment solennel pour remettre, au nom du Conseil Municipal, la médaille de la ville au Colonel Duvivier.

Une cérémonie très solennelle, en présence de Messieurs les maires de Parçay-Meslay : Bruno FENET, la Membrolle-sur-Choisille : Sébastien MARAIS et de La Ferrière : Marc LEPRINCE.



Bal du 14 juillet

La nouvelle association "Fêtes Parcillonnes" a mis un point d'honneur cette année à faire renaître la tradition du "Bal du 14 Juillet" dans le parc Saint Pierre. Ce fut un moment convivial et festif. Gageons qu'il n'est que le premier d'une longue liste. Une équipe motivée : Vincent CARTIER, Georges SOTY, Nadine MICOUD, Nathalie DUDIT, Véronique ROBILLARD, Slavika KUSOVSKI...

Les Parcillons ont dansé jusqu'au bout de la nuit !



Agenda

Bibliothèque municipale "le livre dans les vignes"

La bibliothèque de Parçay bouge, évolue, fait des projets et parfois regarde en arrière : ouverte depuis mars 2009, elle était inaugurée par sa "marraine" Irène Frain le 19 septembre. Ce 5^{ème} anniversaire sera célébré le vendredi **26 septembre 2014 à 20h30** dans la salle des fêtes de Parçay-Meslay.

Au cours d'un **spectacle de qualité** alliant humour avec l'inénarrable psychothérapeute-formateur **Jean-Michel**

Carine Erseng



de Busserolles en première partie, déjà apprécié lors du 1^{er} anniversaire de la Bibliothèque Municipale et chanson avec la participation d'une interprète parisienne exceptionnelle souvent en 1^{ère} partie de l'Olympia bien connue au Don Camillo et Réservoir : **Carine Erseng** en seconde partie. **Invitez vos amis, entrée libre ouvert à tous.**

MJ FENET

A noter !

Devos de l'humour

Parçay-Meslay recevra, dans le cadre des Étapes Complices, CHLOÉ MARTIN pour son spectacle PART ÉGALE

le Samedi 11 Octobre 2014 à 20H30

Salle des Fêtes de Parçay-Meslay

TARIF : 8 € Adultes / 3 € jusqu'à 13 ans

Billetterie sur place ou réservation à la mairie de Parçay-Meslay à partir du

1^{er} septembre

Tel : 02 47 29 15 15



A Fleur de goût

Durant la Semaine Bleue et la Semaine du Goût - du 13 au 19 octobre 2014 - nous vous proposons d'expérimenter une sortie : "A FLEUR DE GOÛT".

A travers haies et chemins, le LUNDI 13 OCTOBRE 2014 après-midi, Madame Christine CAUSERA de l'association A FLEUR DE GOÛT, vous permettra de vous replonger dans l'univers champêtre, pour découvrir ou redécouvrir des plantes oubliées, mais utiles.

Ce sera une balade riche en couleur et en saveur méconnues qui comblera les plus curieux.

Inscrivez-vous au 06 65 38 90 69 ou par mail au : afleurdegout@gmail.com

Rendez-vous le 13 octobre 2014 à

14h parc Saint Pierre - Cotisation

12 € par personne.

Des recettes seront remises et une dégustation se fera en fin de balade.

PS : Apportez votre panier, votre appareil photo, un bloc note et votre scotch.

L'expérience pourra être renouvelée à volonté au grès des participants.

Découvrir plus :

afleurdegout.blogspot.com

Indiscrétion :
Le 18 avril 2015 L'harmonie de Parçay-Meslay et le Chœur d'Acadé s'unissent pour nous concocter une soirée inédite !
Bloquez cette date.